

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe du programme de la Licence
Mines et Géologie de l'Ecole Polytech Diamniadio,
Université Amadou Mahtar MBOW (EPD/UAM)**

Equipe d'évaluateurs :

- Prof. Papa Malick NGOM, Professeur titulaire, UCAD (Président)
- Dr. Jean-Claude OKAINGNI, Maitre-Assistant, INP-HB_ Côte d'Ivoire (Membre)
- Dr. Raymond SAGNA, Directeur Exploration et Géologie Appliquée, SGN (Membre)

Pour l'Equipe, le Président

Professeur Papa Malick NGOM

Mai, 2025

TABLE DES MATIERES

Introduction	4
<i>1. Présentation du programme évalué.....</i>	<i>5</i>
<i>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....</i>	<i>6</i>
<i>3. Description de la visite sur site.....</i>	<i>6</i>
<i>4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup.....</i>	<i>8</i>
<i>5. Points forts du programme.....</i>	<i>17</i>
<i>6. Points faibles du programme.....</i>	<i>18</i>
<i>7. Appréciations générales</i>	<i>18</i>
<i>8. Recommandations à l'établissement</i>	<i>19</i>
<i>9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....</i>	<i>20</i>
<i>10. Proposition de décision</i>	<i>20</i>

Glossaire

ANAQ-Sup - Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation

CAMES - Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur

CIAQ - Cellule interne d'assurance qualité

CM- Cours magistraux

CNAES - Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur

CNP - Conseil national du patronat

CP_MG - Comité de pilotage pour l'accréditation du programme licence mines géologie

DEGO - Département Économie et Gestion des Organisations

DGAE - Département Géosciences Appliquées et Environnement

DSTA2N - Département Urbanisme Architecture et Aménagement Durable des Territoires

DSTI - Département Sciences et Techniques de l'Ingénieur

EAD - Enseignement à distance

ESMGE - Ecole supérieure des Mines, de la Géologie et de l'Environnement

FASTEF - faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation

LMD - Licence master doctorat

MESRI - Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation

MG - Mines - Géologie

PATS - Personnel administratif et de service

PER - Personnel d'enseignement et de recherche

SAC - Service à la communauté SEG Sciences économiques et de Gestion

TD - Travaux dirigés

TP - Travaux pratiques

TPE - Travail personnel de l'étudiant

UAM - Université Amadou Mahtar MBOW

UCAD - Université Cheikh Anta Diop

UE -Unité d'enseignement

Introduction

Par décret n°2012-1474 du 24 Décembre 2012 la Deuxième Université publique de Dakar (UNIDAK 2) fut créée et portera plus tard, par décision du Président de la République du Sénégal, à travers le décret n°2015-532 du 21 avril 2015, le nom d'Université Amadou Mahtar MBOW (UAM).

Cette université à vocation d'enseignement et de recherche compte en son sein l'institut Polytechnique dénommé « POLYTECH DIAMNIADIO » qui abrite plusieurs formations dont celle de Licence Mines et Géologie.

En vue d'une évaluation de cette offre de formation de Licence Mines et Géologie, un dossier de demande d'accréditation a été introduit à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup), de la recherche et de l'innovation du Sénégal, conformément aux dispositions du décret 2012/1114, relatif au diplôme de licence et aux principes de fonctionnement du système LMD.

Le dossier soumis à cet effet comprend les points ci-après :

- Les objectifs et la mise en œuvre du programme de formation ;
- L'organisation interne et la gestion de la qualité ;
- Le curriculum et les méthodes didactiques ;
- Le Personnel Enseignant et/ou de Recherche ;
- Les Etudiants ;
- La dotation en équipements et en locaux.

L'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup), de la recherche et de l'innovation du Sénégal a, par conséquent, sollicité une équipe d'experts externes indépendants pour l'évaluation du programme de formation de Licence Mines et Géologie de l'Institut POLYTECH DIAMNIADIO de l'Université Amadou Mahtar MBOW (UAM) à l'effet d'une accréditation dudit programme.

L'équipe des experts externes, pour rendre compte de cette évaluation, propose ce présent rapport dont la teneur est libellée ci-après.

1. Présentation du programme évalué

Après cinq (5) années d'existence, le programme de formation de Licence Mines et Géologie de l'Institut Polytech Diamniadio compte, pour l'année académique 2023-2024, 124 étudiants.

Le rapport d'auto-évaluation soumis à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur du Sénégal (ANAQ-Sup) comporte trente et quatre pages (34) et des annexes comprenant d'une part les éléments de preuve, conformément au cadre fixé par l'ANAQ-Sup, et d'autre part l'Arrêté rectoral portant mise en place de la commission pour l'autoévaluation du programme licence mines géologie.

C'est dans cette dynamique qu'une équipe d'experts, composée du Professeur Papa Malick NGOM, Dr. Jean-Claude OKAINGNI et Dr. Raymond SAGNA, a été désignée pour conduire l'évaluation externe du programme de formation de Licence Mines et Géologie de l'Institut Polytech Diamniadio.

Les experts se sont rendus sur le site, le jeudi 19 décembre 2025, pour rencontrer les acteurs du programme de formation de Licence Mines et Géologie et visiter les infrastructures dédiées. Ils ont été accueillis à 8h30 par une équipe de l'administration, puis installés à la salle de réunion, pour les présentations d'usage et les besoins d'une brève concertation relative à l'agenda de la visite. Ils ont eu également des entretiens approfondis avec les différents acteurs ciblés de l'Institut Polytech Diamniadio, y compris les autorités.

Le programme de formation de Licence Mines et Géologie présente les caractéristiques suivantes :

Intitulé du diplôme : **Licence Mines et Géologie**

Domaine de formation : **Géologie appliquée et Environnement**

Mention : **Géologie appliquée**

Cycle : **Licence (L1, L2, L3)**

Nombre de crédits du programme : **180 crédits**

Volume horaire : **3 600 heures**

Il est déroulé en six (6) semestres, conformément aux dispositions du décret 2012-1114, relatif au diplôme de licence et aux principes de fonctionnement du système LMD et à la maquette qui figure dans le rapport d'auto-évaluation. Les enseignements comprennent des cours magistraux (CM), des travaux dirigés (TD), des travaux pratiques (TP), du travail personnel de l'étudiant (TPE) et d'un stage d'immersion en fin de cycle. Ces enseignements sont complétés par des visites d'entreprises et d'écoles de terrain jalonnées tout au long du parcours et de sessions de partage d'expérience avec des acteurs professionnels.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

L'équipe d'experts externes, après lecture et analyse du rapport d'autoévaluation produit par l'Institut Polytech Diamniadio, constate une structuration marquée par une présentation du programme de formation de Licence Mines et Géologie, et une analyse des différents champs de la grille d'évaluation fournie par l'ANAQ-Sup ayant permis d'aboutir à une synthèse des forces, des faiblesses et des recommandations.

Le rapport d'autoévaluation du programme de formation de Licence Mines et Géologie a essayé d'être le plus objectif possible. Cependant, quelques amendements sont à apporter pour une amélioration dudit programme et son exécution dans l'atteinte des objectifs de formation d'une Ecole Polytechnique dans le secteur des Mines et Géologie et des secteurs connexes.

3. Description de la visite sur site

3.1. Organisation et déroulement de la visite

La journée du 19 décembre 2024 a été meublée par une série de rencontres avec les acteurs de l'Institut Polytech Diamniadio, des visites des infrastructures d'encadrement et une restitution orale à l'équipe dirigeante dudit institut, en présence de son Directeur M. Mababa DIAGNE. Le planning des activités de ladite journée est consigné dans le tableau ci-après.

HORAIRE	DEROULEMENT DE LA VISITE
8H40-9H05	Accueil et installation de la délégation d'experts
9H10-11H15	Rencontre avec l'administration de l'EPD
11H30-12H15	Rencontre avec les étudiants
12H30-13H45	Rencontre avec le Personnel d'Enseignement et de Recherche
14H-15H	Pause-déjeuner
15H10-16-30	Rencontre avec le Personnel Administratif, Technique et de Service
16H45-18H25	Visite des infrastructures
18H30-18H55	Huis clos des experts-évaluateurs : synthèse de la journée
19H05-19H35	Plénière : Restitution orale

Les activités ont débuté à 09h10 mn pour prendre fin à 19h35 mn. Elles avaient pour objectifs de vérifier la conformité entre les éléments du rapport d'auto-évaluation institutionnelle et la réalité. Les rencontres se sont déroulées dans une ambiance cordiale, accueillante, et ont été

sous-tendues par des discussions franches et des échanges constructifs avec tous les acteurs rencontrés.

La rencontre avec l'administration a permis de comprendre sa structuration et le programme de formation de Licence Mines et Géologie de l'Institut Polytech Diamniadio à travers une présentation suivie d'échanges.

Avec les étudiants, la rencontre s'est déroulée à travers des échanges francs relatifs aux enseignements reçus, les modes d'évaluations et leur environnement de travail par rapport au système LMD et l'objectif professionnel pour la formation.

Concernant les rencontres avec les Personnels d'Enseignement et de Recherche (PER) puis les Personnels Administratifs, Techniques et de Service (PATS), les échanges ont porté sur les encadrements pédagogiques puis les encadrements administratifs.

3.2.Appréciation de la visite sur site

Une visite guidée a été menée avec nos hôtes de l'administration. Il a été successivement visité :

- Une bibliothèque physique et numérique avec des ouvrages de spécialités et du matériel multimédia dédié ;
- Des salles de réunions, dans le bâtiment abritant la bibliothèque, pouvant être mises à disposition pour l'organisation d'évènements pédagogiques et plus généralement de manifestations académiques et/ou séminaires ;
- Un amphithéâtre de 1 500 places équipé de matériel audiovisuel et multimédia adapté pour les enseignements destinés aux grands effectifs ;
- Une scolarité avec une mutation dans un système pour une meilleure prise en compte des étudiants, des enseignements et la gestion des infrastructures (classes, labo, etc.) à l'aide du logiciel KAIROS. Une séance de démonstration a été faite par le responsable.
- Trois (3) salles d'informatiques dont deux de 40 ordinateurs et une de 20 ordinateurs « Core I7 »
- Des laboratoires de géotechnique, minéralogie, pétrographie et d'hydrochimie avec des équipements pour l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Au vu de tout ce qui précède, l'Institut Polytech Diamniadio dispose d'infrastructures qui permettent un déroulement normal du programme de formation Licence Mines et Géologie.

Après les différentes rencontres et les visites des infrastructures, une séance de restitution orale a été faite à l'administration de l'Institut POLYTECH DIAMNIADIO en présence de son Directeur. La séance s'est achevée à 19h35.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1: Objectifs et mise en œuvre du programme de formation

Standard 1.01 : Le programme de formation est régulièrement dispensé.

Le programme de formation Licence Mines Géologie est régulièrement dispensé aux étudiants depuis l'année universitaire 2019 – 2020 jusqu'à nos jours. Signalons un nombre variable des effectifs dès la rentrée en L1 qui augmente de 22 en 2019 - 2020 à 86 en 2022 - 2023 et redescendre à 29 de 2023 à 2024. Cette régularité est confirmée par les PV de délibérations, les relevés de notes, les attestations de réussite et les choix des filières des étudiants durant ce cycle de formation

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.

Le programme de formation de Licence Mines et Géologie répond aux orientations contenues dans le plan stratégique de l'UAM et le Cadre Scientifique de l'ESMGE. Ces objectifs sont détaillés dans les programmes pédagogiques et visent notamment à former des compétences pour le développement de projets miniers et d'hydrocarbures, la construction de grands ouvrages d'art et de routes, ainsi que la recherche et la gestion des ressources en eaux souterraines et dans le domaine de l'environnement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 1.03 : Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.

Le programme de formation est issu des recommandations des ateliers métiers organisés en collaboration avec les acteurs du milieu socio-professionnel et intégrées dans la définition des objectifs du programme de Licence en Mines et Géologie à l'UAM. Toute révision de programme se fait en assemblée de département, avec des spécialistes externes. Le programme fait appel à des vacataires issus du milieu professionnel pour dispenser certains cours spécialisés dans le but d'offrir des formations adaptées au marché du travail.

Le programme entretient des relations suivies avec le monde du travail, grâce aux stages, aux accords cadre avec le CNP, à la création de la direction de l'incubation et de service à la Communauté.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'UAM dispose d'un manuel qualité décrivant les tâches et les responsabilités associées à chaque processus et d'un règlement intérieur définissant les valeurs et les normes de comportement de la communauté. En plus de ces textes, l'UAM dispose d'organes de décision que sont le Conseil d'Administration, le Conseil Académique et l'Assemblée de département. Le personnel enseignant et de recherche fait l'objet d'évaluation au moment du recrutement et de façon continue pendant leur exercice. Le programme, « En route vers l'UAM », mis en place à la rentrée par l'UAM, facilite la transition des étudiants entre le cycle secondaire et l'enseignement supérieur. Il renforce ainsi leurs compétences éthiques et comportementales. Ce programme est complété par un cours de civisme dispensé dès la rentrée.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le PER composé d'enseignants permanents et d'enseignants vacataires participe activement à la révision des formations à travers le Conseil Académique où il compte pour 77,77% des membres. Au Conseil d'Administration il est représenté dans les trois comités qui le compose et à la Cellule Interne d'Assurance Qualité (50% des membres) et à l'élaboration des maquettes et syllabi des EC du programme.

Les étudiants sont aussi présents dans les instances de l'UAM notamment dans le Conseil Académique où ils comptent pour 5,55% des membres. Ils sont représentés dans les trois comités du Conseil d'Administration et à la Cellule Interne d'Assurance Qualité (20% des membres).

Les réunions de ces différentes structures sont sanctionnées par des comptes rendus qui permettent de relever les décisions prises.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

L'UAM dont fait partie le programme de formation de Licence Mines et Géologie dispose d'une politique qualité pour laquelle la mise en œuvre est assurée par la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) à travers le Manuel Qualité. Dans cette CIAQ, en plus du Recteur et d'un Coordonnateur, se trouvent six (6) membres du PER, trois (3) membres du PATS et

deux (2) étudiants. Toutefois, le programme devrait s'approprier du Manuel Qualité et veiller à la régularité de ses réunions dont les conclusions peuvent contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières.

Le programme de formation fait l'objet de révision des maquettes par les étudiants, les enseignants et le manuel qualité de l'UAM afin de tenir compte de nouvelles contraintes organisationnelles ou pédagogiques.

Cette démarche se fait à partir des enquêtes des étudiants et des procès-verbaux d'Assemblées de Département et de rencontres avec les partenaires socio-professionnels pour adapter l'offre de formation aux besoins des secteurs professionnels. Cependant, l'évaluation des enseignements par les étudiants, l'exploitation des résultats auprès du PER concerné n'est pas périodique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi n°2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD et de l'article 3 du décret n° 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence, le programme de la licence Mines Géologie est structuré en six (6) semestres d'enseignement de trente (30) crédits chacun.

Les semestres 1 à 4, se concentrent sur les fondamentaux (mathématiques, physique, informatique et géosciences) qui préparent les étudiants aux enseignements de spécialité introduits à la troisième année et couvrant les aspects techniques des activités du secteur extractif, de la construction et de la gestion des ressources en eaux. Ceux -ci sont complétés par le semestre 6 qui porte en grande partie, sur l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat, incluant des cours de management, gestion et d'outils nécessaires à une transition facile vers le monde du travail. Les étudiants de licence 3 effectuent des stages en entreprise, évalués par une fiche de notation qualitative.

Le programme de formation Licence Mines Géologie est structurée en trois (3) niveaux L1, L2, L3 dont chacun comporte deux semestres et le programme de chaque semestre est décrit par une maquette correspondante.

Outre les matières fondamentales et de géosciences des enseignements transversaux comme l'anglais, techniques d'expression écrite et de recherches bibliographiques ont été introduites tout au long de cette formation.

L'organisation des Unités d'Enseignement est cohérente et les contenus des cours sont bien ajustés les uns aux autres. A chacune de ces matières, les plans de cours ainsi que les syllabi sont disponibles dans lesquels les objectifs, les prérequis, la bibliographie sont indiqués.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 3.02: Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les enseignements suivent les maquettes pédagogiques et se déroulent en présentiel ou à distance via la plateforme d'EAD de l'UAM utilisant la méthode Moodle. Ils incluent des cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, et travaux personnels encadrés. Les étudiants réalisent des exposés pour développer leurs compétences.

Les méthodes d'enseignement permettent d'atteindre les buts de formation fixés. Elles sont choisies et adaptées aux contenus transmis et motivent les étudiants à apprendre de façon autonome et responsable. Les différents modes d'apprentissage sont pris en compte par la diversité des méthodes d'enseignement et les évaluations sont formatives (tests, contrôles continus) et sommatives (examens finaux).

La création au sein de l'UAM d'un Comité Scientifique International pour accompagner le processus de mise en œuvre du projet pédagogique et scientifique, assure et veille à la qualité de l'offre du domaine considéré des standards reconnus sur le plan international.

Le programme intègre des activités de service à la communauté (SAC) en préparant les étudiants à l'insertion professionnelle. Le curriculum comprend des activités explicitement destinées à préparer les étudiants à s'insérer dans le marché du travail, telles que des stages en milieu de travail, des cours de sensibilisation à la culture d'entreprise, des cours d'entreprenariat, etc. Les stages font l'objet de contrat entre l'entreprise ou toute autre organisation professionnelle ; l'établissement de programmes de visite périodiquement sur les lieux de stage permet de s'assurer de leur bon déroulement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées par le décret 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de licence et le décret 2013-874 du 20 juin 2013 modifiant le décret 2012-1114 du 12 octobre 2012. Le processus d'acquisition des attestations et des diplômes sont aussi encadrés par le règlement intérieur, le guide de l'étudiant et le manuel qualité.

Les diplômes sont obtenus après les examens et délibérations. Les réclamations des étudiants sont adressées au chef de département et transmis à l'enseignant concerné pour le traitement. La scolarité délivre les attestations et les diplômes académiques. Les étudiants reçoivent leurs résultats via la plateforme de délibération Sidel et par courriel après les délibérations.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme dispose de statistiques sur les taux de réussite par unité d'enseignement, le taux de passage, le taux d'achèvement et le taux d'abandon. Selon les cohortes depuis 2019 à 2023 les taux de réussites sont satisfaisants. Ils sont légèrement décroissants de 92 à 86% en L1, croissants de 95 à 97% en L2, et décroissants de 100% à 96% en L3. Notons une diminution du taux de réussite de 83 et 93% pour L1 et L2 respectivement. Néanmoins un taux d'abandon assez conséquent a également été noté en comparant les effectifs à l'entrée et ceux à la diplomation. Le taux d'encadrement est acceptable ce qui fait d'ailleurs que le taux de réussite est très satisfaisant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Les enseignants sont d'abord recrutés sur la base d'une sélection rigoureuse avec des critères basés sur l'adéquation du profil, les perspectives d'innovation pédagogique et de recherche, la maîtrise des nouvelles technologies pédagogiques, et la connaissance des facteurs clés d'une université d'excellence. En plus, la faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF) assure des formations en pédagogie universitaire au PER. Des séminaires et ateliers sont organisés pour intégrer le numérique, des formations en ligne sur la

pédagogie universitaire et l'informatique de base, ainsi que des sessions de formation à l'enseignement à distance.

La cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) recueille et exploite l'avis des étudiants via des fiches d'évaluation sur le déroulement des enseignements. Une recommandation systématique de cette évaluation des enseignements est recommandée pour une amélioration continue du programme.

Le corps enseignant est compétant et expérimenté avec une bonne expertise pédagogique et technique. Avec un effectif de 24, les PER se composent de 18 Permanents (cinq (5) Rang A inscrits sur les listes d'Aptitude du CAMES et treize (13) Rang B) et de 6 Vacataires (cinq (5) professionnels et un (1) invité de rang A.

Les enseignants spécialistes permanents (3) devraient être augmentés pour respecter le plan de recrutement d'enseignants spécialistes pour le programme spécifiés dans le plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Tous les enseignants respectent le volume horaire des enseignements défini par la loi 2019-02 modifiant certaines dispositions de la loi 81-59 du 9 novembre 1981 sur le statut du personnel enseignant des universités. Selon cette loi, les professeurs titulaires et assimilés doivent effectuer six heures de cours par semaine, tandis que les enseignants des autres grades ont une charge hebdomadaire de neuf heures et demie de travaux dirigés (TD) ou treize heures de travaux pratiques (TP).

Le temps consacré à l'enseignement correspond à celui prévu dans la maquette pédagogique. En cas de dépassement, les heures supplémentaires sont rémunérées. Le volume horaire dédié à la recherche varie selon les enseignants en raison de l'absence de laboratoires fonctionnels. Le temps consacré aux activités administratives dépend des responsabilités administratives de chaque enseignant et est défini par l'autorité

La répartition des tâches d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants n'est pas bien définie, contrairement aux temps consacrés aux activités d'enseignement prévus dans les emplois de temps. Une description plus détaillée permettrait de mieux percevoir les indications concernant les tâches à accomplir.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.

Les conventions de partenariat signées avec des institutions universitaires et patronales, favorisent des échanges et une mobilité bénéfique du PER. La mobilité des PER de l'Ecole vers d'autres établissements, ou de PER venant d'ailleurs est très limitée à part un invité venant de l'UCAD pour assurer des cours de géologie. Les conditions d'échanges de PER restent alors à encourager pour pallier au déficit du corps enseignant ou à introduire de nouveaux curricula dans les formations.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**Standard 5.01 : Les conditions d'admission au programme sont publiées.**

L'admission au programme de formation de Licence Mines et Géologie obéit à un mode opératoire qui débute par une publication de l'appel à candidatures dans les canaux de communication (site Web de l'UAM, par affichages, par voie de presse et dans les réseaux sociaux) à impact potentiel auprès des futurs candidats. Cela se fait par une description des conditions et procédures pour postuler par voie de concours (étudiants sénégalais) ou de passerelle (étudiants non nationaux) et des critères d'admission qui en découlent. Les documents de preuve décrits dans le rapport d'autoévaluation et à nous présenter corroborent cette démarche.

Par ailleurs, le rapport d'autoévaluation révèle l'existence de documents détaillés sur les droits, devoirs et responsabilités des étudiants sans mentionner le mode opératoire pour leur diffusion auprès de ceux-ci et les moyens et procédures de suivi pour le respect des principes qui en découlent.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Le rapport d'autoévaluation met en évidence l'égalité des chances entre hommes et femmes du fait d'une admission basée sur le mérite conformément aux critères de sélection et aux critères académiques. Cependant, il ne présente aucune statistique détaillée, concernant les étudiants(es), qui indique la part respective de femmes et d'hommes en cours de formation, provenant des documents de preuve cités, bien que cela semble existé.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.

L'encadrement pour le programme de formation de la Licence Mines et Géologie est assuré par le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) et le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS). Malheureusement, le rapport d'autoévaluation n'a mis plus en relief que le PER alors que le PATS contribue également à l'encadrement dans la formation. Aussi, les statistiques (effectif, taux, etc.) de ressources humaines et d'encadrements ne sont pas présentées dans ledit rapport. Ce qui ne permet pas d'apprécier avec objectivité la pertinence de l'adéquation de l'encadrement avec le programme de formation de licence Mines et Géologie.

Par ailleurs, le rapport d'autoévaluation ne met pas en évidence les modalités et les résultats de l'évaluation des enseignements, et leurs exploitations qui sont réalisées pour optimiser la qualité de la formation. Donc l'on ne perçoit pas la contribution de l'évaluation des enseignements pour l'amélioration de la qualité de la formation.

Pour terminer, le rapport d'autoévaluation n'indique pas que les étudiants bénéficient de conseils appropriés concernant leurs études, leur financement et leurs futures carrières à travers des structures, bien que les éléments de preuve semblent attester de leur existence.

Tenant compte des échanges effectués lors des différentes rencontres avec les acteurs (étudiants, PER et PATS) et la visite des infrastructures, il est à souligner qu'un encadrement adéquat et un environnement associé sont réalisés pour le déroulement du programme de Licence Mines et Géologie

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.

Le programme de formation de Licence Mines et Géologie est structuré en six (6) semestres répondant aux standards internationaux avec une subdivision en Unités d'Enseignements (UE) et Eléments Constitutifs (EC) équivalent à une matière enseignée. Sur cette base, des mobilités sont réalisées. Toutefois, il existe encore des dénominations de UE et/ou EC qui ne reflètent pas leurs contenus, surtout que nous sommes en situation d'une Institut Polytechnique (formation pour métiers professionnels) et non d'une formation universitaire.

Par ailleurs, des conventions de partenariat sont signées et ce qui a permis à des étudiants de bénéficier de mobilités. Cependant, le rapport d'autoévaluation ne présente pas le nombre réel de conventions de partenariat signées, en particulier celles ayant généré des mobilités, et les

statistiques (effectif, genre, appui logistique, financement, etc.) par partenariat pourraient être des éléments de motivation auprès des étudiants.

Il ressort par conséquent de ce qui précède, une existence de mobilité des étudiants pour ledit programme, qui doit être davantage encouragé par la mise en place d'un environnement de communication adéquat.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.

Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s par la signature de convention de partenariat avec le Conseil National du Patronat (CNP) et par la mise à disposition d'un centre d'information où se trouvent une liste d'employeurs potentiels ainsi que diverses informations sur les mécanismes d'insertion. Les étudiants peuvent y obtenir des conseils appropriés. Malheureusement, le rapport d'autoévaluation ne présente pas les statistiques relatives aux diplômés, aux emplois qu'ils occupent et au temps mis pour obtenir leur premier emploi. Cela améliorerait l'insertion socioprofessionnelle.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

Le rapport d'autoévaluation a bien mis en évidence les ressources infrastructurelles et matérielles dont dispose l'Institut POLYTECH DIAMNIADIO pour l'atteinte des objectifs du programme de formation de Licence Mines et Géologie. Après la visite du site, il est à noter que le programme de formation dispose d'infrastructures et d'équipements nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs (salles de cours/séminaire, laboratoires, bibliothèques, moyens informatiques et pédagogiques, espaces sociaux, bureaux, espaces d'études, etc.). Concernant les ressources financières, elles sont constituées principalement de la subvention de l'État et des frais de scolarité des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

5. Points forts du programme

- Adoption par l'UAM d'une démarche qualité avec la création de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) où toute la communauté universitaire (PER, PATS, étudiants) est représentée ;
- Elaboration du Manuel qualité qui permet de cartographier et de documenter l'ensemble des processus ;
- Implication de l'ensemble de la communauté universitaire (PER, PATS, étudiants) de façon solidaire dans le développement du programme Licence, Mines et Géologie. Il participe aux décisions qui concernent les enseignements et la recherche, grâce à la tenue d'assemblées de département régulières et une distribution des responsabilités dudit programme ;
- Intervention notable du personnel enseignant dans l'élaboration des programmes, la détermination des contenus des programmes, les propositions d'amélioration des programmes existants et les jurys de délibération ;
- Programme structuré selon la réforme LMD avec un découpage en semestre, des unités d'enseignements et des éléments constitutifs bien illustrés dans des maquettes avec des syllabii et des plans de cours bien rédigés ;
- Cahiers de textes tenus par les délégués des étudiants. Cela permet à l'administration de suivre le déroulement des enseignements qui peuvent être notés par les étudiants ;
- Mise en place de méthodologie de formation orientée sur le terrain avec apport de matériel par les enseignants vacataires professionnels si possible et soutenue par une approche par apprentissage inversé pour l'atteinte des objectifs pédagogiques ;
- Méthodes d'enseignement et d'évaluation sont en majorité en adéquation avec les objectifs de la formation ;
- Utilisation d'Enseignants ayant un niveau académique reconnu par le CAMES et une qualification qui répond à la mission d'enseignants-chercheurs d'une Ecole Polytechnique avec une implication d'enseignants vacataires professionnels dans la formation des étudiants ;
- Utilisation de plateformes informatiques pour la gestion des étudiants et des enseignements ;
- Egalité des chances et respect de l'équité entre les étudiants et les étudiantes, avec des statistiques détaillées concernant les étudiants indiquant les pourcentages respectifs de femmes et d'hommes en cours de la formation ;
- Coaching et parrainage des étudiants par les PER ;

- Existence de documents et de plateformes dédiés aux droits, aux devoirs et aux responsabilités des étudiants ;
- Disponibilité d'infrastructures immobilières et mobilières modernes, fonctionnelles, sécurisées, équipées et connectées permettant la réalisation durable des objectifs pédagogiques ;
- Existence, avec accès en ligne, de laboratoires, de salles informatiques, de bibliothèques mutualisées, et d'autres locaux (salles de conférence, salles de réunion, etc.) ;
- Financement du programme assuré par le budget de l'université (UAM) et des frais de scolarité des étudiants, pouvant garantir une stabilité financière pour son budget de fonctionnement.

6. Points faibles du programme

- Insuffisance de personnels d'enseignants et d'encadreurs permanents dans les matières spécialisées géophysiques, hydrogéologie et d'exploitation minière.
- Insuffisance d'équipements dans les laboratoires d'hydrogéologie et géophysique.
- Faible nombre de PATS pour une gestion efficiente des tâches administratives, des examens et de techniciens dédiés pour les différents laboratoires et salles de travaux pratiques.
- Insuffisante de communication sur le LMD auprès des étudiants

7. Appréciations générales

L'offre de formation de Licence, Mines et Géologie est en phase avec les standards nationaux et internationaux en matière de formation et de recherche en sciences de la terre et d'environnement. Elle rentre dans le cadre des missions qui lui sont assignées et complète celles qui sont offertes au niveau national et sous régional.

Sous la direction d'une équipe jeune, dynamique, avertie aux innovations et en matière d'enseignement dans les cycles supérieurs, la licence Mines et Géologie a les moyens de répondre aux besoins actuels en formation de niveau universitaire au Sénégal.

La communauté présente des aptitudes (PER, PAST, Etudiants) à la fois universitaire et techniques dans les métiers des Sciences de la Terre et de l'environnement pour répondre aux besoins du monde socio-économique national à travers un programme de formation moderne et répondant aux normes internationales. La qualité des documents et des méthodes pédagogiques à l'exception des maquettes à parfaire, font de ce programme une formation

novatrice à l'échelle locale. Toutefois, il reste à compléter avec les équipements et les matériels de TP, de terrain et de laboratoires et d'augmenter le nombre de PER et de PATS.

L'attention particulière que le programme accorde à l'éthique, le civisme et l'égalité de sexe tout au cours de cycle permet de donner des chances de réussite aux étudiants et leur insertion dans le monde professionnel.

La mise en place d'un dispositif Interne d'Assurance Qualité à travers la CIAQ a pour objectif, l'amélioration continue et innovante du programme de formation, sa visibilité et son succès dans le monde universitaire

8. Recommandations à l'établissement

- Bien définir les objectifs et les profils de formation en adéquation avec le milieu professionnel
- Des règles de représentativité du PER et des étudiants aux organes de décisions doivent être prises pour la pérennisation du programme de formation;
- Elaborer une politique de révision du programme avec des règles de mise en œuvre bien établies
- Compléter les plans de cours et syllabii.
- Rajouter sur le programme de formation des UE comme l'Economie Minière, Géostatistique minière et Télédétection ;
- Indiquer les heures attribuées aux enseignements présentiels et en ligne, et leur proportion par rapport au volume total horaire.
- Préciser le contenu des cours et du volume horaire des cours d'entrepreneuriat et de droit, le sujet et le volume horaire des stages de fin d'études.
- Privilégier des enseignements d'apprentissage pratique (excursion, école de terrain) au cours de la formation
- Privilégier une convention ou un accord-cadre avec le monde professionnel pour la recherche et l'encadrement des stages pratiques de fin d'étude de l'étudiant ; et des conventions de partenariat signées avec les structures privées dans les domaines des mines et des activités connexes ;
- Une signature de conventions de prise en charge (bourses ou financements d'équipements) avec le monde professionnel pour supporter la formation ;
- Augmenter le nombre de PER ingénieurs permanents spécialités des filières de métiers ou mettre en place d'un programme d'enseignement avec des ingénieurs et techniciens du secteur privé ou des institutions polytechniques,

- Mettre en œuvre des formations en ligne pour disposer d'un taux d'encadrement adéquat, en plus des formations en présentiel,
- Faire des communications relatives au programme, aux profils de carrière associés et au financement potentiel auprès des étudiants ;
- Renforcer le budget de l'Ecole en vue de l'acquisition d'équipements de laboratoire nécessaires à l'apprentissage ;
- Encourager le recrutement des étudiantes dans le programme

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Pour la réussite de futures évaluations, nous recommandons à l'ANAQ-Sup de :
 - envoyer les documents aux évaluateurs au moins un (1) mois avant la visite ;
 - fournir des liens internet de réunions à cet effet ; organiser les rencontres avec les acteurs et la visite des sites sur une période de deux jours afin de permettre aux experts de faire un bon inventaire des équipements, matériels et des éléments de preuve nécessaires à l'évaluation.

10. Proposition de décision

Bien que des améliorations sont à apporter, le programme de formation Licence, Mines et Géologie satisfait tous les standards du référentiel. L'équipe des experts propose donc l'accréditation du programme de formation de la Licence Mines et Géologie de l'Ecole Polytech Diamniadio.